PAROISSE CATHOLIQUE SAINT BENOIT D'AUBENAS
Ailhon, Aubenas, Fons, Gourdon, Lachapelle sous Aubenas, Lentillères, Pont d'Aubenas, St Didier sous Aubenas, St Etienne de Boulogne, St Etienne de Fontbellon, St Julien du Serre, St Michel de Boulogne, St Privat, St Sernin, Ucel, Vesseaux

« … SAINT BENOIT… »

Feuille paroissiale N° 55 du 25 mai au 8 juin 2025

L'Esprit Saint dans la vie du chrétien – un don qui transforme

Le temps pascal, qui a commencé par la célébration de la Veillée pascale le 19 avril et se prolongera jusqu'au 8 juin, est pour notre paroisse un moment de joie et de grâce particulières. Au cours de ces semaines, de nombreux adultes, des jeunes du lycée et du collège, ainsi que des enfants de l'école primaire, ont reçu ou recevront les sacrements de l'initiation chrétienne : le Baptême, la Confirmation et l'Eucharistie. Il y aura lieu également la célébration de la Profession de foi de jeunes qui souhaitent affirmer consciemment et avec responsabilité leur appartenance à Jésus et à la communauté de l'Église. Ces événements ne sont pas seulement des célébrations liturgiques, mais de véritables passages vers une vie nouvelle en Christ.

Au cœur de cette transformation se trouve l'Esprit Saint, que l'Église appelle à juste titre « l'âme de la vie chrétienne » (cf. CEC 683). C'est l'Esprit Saint qui rend possible la connaissance de foi et qui suscite en nous la foi : « Nul ne peut appeler Jésus Seigneur sinon dans l'Esprit Saint » (1 Co 12, 3). « Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : Abba, Père ! » (Ga 4, 6). Cette connaissance de foi n'est possible que dans l'Esprit Saint. Pour être en contact avec le Christ, il faut d'abord avoir été touché par l'Esprit Saint. C'est lui qui vient au-devant de nous, et suscite en nous la foi.

Le sacrement de la Confirmation, avec le Baptême et l'Eucharistie, constitue l'ensemble des « sacrements de l'initiation chrétienne », dont l'unité doit être sauvegardée. Il est nécessaire à l'accomplissement de la grâce baptismale : « Par le sacrement de la Confirmation, [les baptisés] sont plus parfaitement liés à l'Église, ils sont enrichis d'une force spéciale de l'Esprit Saint, et ainsi plus strictement obligés à répandre et à défendre la foi par la parole et par l'action en vrais témoins du Christ » (Lumen gentium 11).

La Confirmation imprime dans l'âme une marque spirituelle indélébile, le « caractère », qui est le signe de ce que Jésus-Christ a marqué un chrétien du sceau de son Esprit en le revêtant de la force d'en haut pour qu'il soit son témoin (cf. Lc 24, 48-49). Ce caractère sacramentel signifie que le chrétien est configuré au Christ d'une manière nouvelle et plus profonde, le rendant capable de témoigner de la foi de manière plus complète et responsable. Il s'agit d'un envoi en mission, d'une participation active à la vie et à la mission de l'Église.

En ce temps pascal, il est bon de se demander : est-ce que je vis pleinement la grâce reçue lors de ma Confirmation ? Suis-je conscient de la présence de l'Esprit Saint en moi, qui m'appelle à être témoin du Christ dans le monde ? La Confirmation n'est pas seulement un souvenir du passé, mais une réalité vivante qui doit porter du fruit dans notre vie quotidienne.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont préparé avec dévouement et foi les adultes, les jeunes et les enfants à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne. Merci aux catéchistes, aux animateurs, aux familles, aux parrains et marraines, ainsi qu'à tous ceux qui ont soutenu ces catéchumènes et confirmands par la prière et l'exemple. Votre engagement est un témoignage vivant de l'amour du Christ et de la vitalité de notre communauté paroissiale.

Si tu n'as pas encore eu l'occasion de recevoir le sacrement de la confirmation, ou si quelqu'un dans ta famille est dans cette situation, je t'invite à ouvrir ton cœur à ce don : à partir de septembre, une nouvelle préparation commencera dans notre paroisse.

Père Wojciech Samuel, votre curé

La nomination

Père Joseph DEMBELE, prêtre fidei donum du diocèse de Sikasso (Mali) est nommé modérateur de la charge pastorale de la paroisse Saint Roch en pays de Vals selon les normes du canon 517§2 pour un mandat de 3 ans. Il réside à Aubenas. Il demeure vicaire à la paroisse Saint Benoît d'Aubenas et aumônier de l'ensemble scolaire Saint François d'Assise et de l'enseignement public de la paroisse.

Nous souhaitons au Père Joseph beaucoup de force dans sa nouvelle mission. Que Dieu le bénisse.

Ordination presbytérale de Pierre RIVIER et Baptiste CHARMETTE

Pour le service du Christ et de son Église, par l'imposition des mains et le don de l'Esprit Saint,
Monseigneur Hervé GIRAUD,
archevêque-évêque de Viviers, ordonnera prêtres
Pierre RIVIER et Baptiste CHARMETTE
le dimanche 29 juin 2025 à 15h30
en la collégiale Saint Julien de Tournon.
À cette occasion, M. et Mme Joël et Anne Rivier, le diocèse de Viviers et la paroisse Saint Benoît d'Aubenas ont la joie de vous faire part de l'ordination presbytérale de Pierre et vous invitent à participer ou à vous unir par la prière à la messe d'ordination.
La célébration sera suivie d'un verre de l'amitié.

Pierre célébrera sa première messe le lundi 30 juin à 18h30 dans son village natal de Cornas, puis dans notre paroisse Saint Benoît, le dimanche 13 juillet à 10h30 en l'église Saint-Laurent d'Aubenas.
Pensez à un petit cadeau en signe d'amitié ; il sera également possible de soutenir Pierre par une offrande pour le début de son ministère sacerdotal dans notre paroisse.

Une veillée de prière pour les futurs ordonnés aura lieu le samedi 28 juin à l'église Saint Laurent d'Aubenas.
Plus d'informations suivront.

p. Wojciech Samuel, votre curé

INVITATION À L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE

Chers paroissiens, chères paroissiennes,
Nous vous invitons fraternellement à participer à notre assemblée paroissiale, un moment essentiel pour la vie de notre communauté.

Qu'est-ce qu'une assemblée paroissiale ?

Ce n'est ni une assemblée générale d'association, ni une réunion de copropriétaires où chacun défend ses intérêts. C'est un lieu de discernement et de dialogue : le peuple de Dieu s'y exprime avec liberté et responsabilité, partageant ses besoins, souhaits et intuitions pour faire grandir notre paroisse selon l'Évangile.

Le droit de parler, le devoir de contribuer Comme le rappelle le Code de droit canonique (can. 212), les fidèles ont non seulement le droit, mais parfois même le devoir de faire connaître aux pasteurs leur opinion sur ce qui touche le bien de l'Église. Cette assemblée est donc un exercice de synodalité et de coresponsabilité, où nous apprenons à cheminer ensemble, dans l'écoute mutuelle et le respect.

Pourquoi venir ?

Parce que ta parole compte.
Parce que l'Esprit Saint parle dans le cœur de chaque baptisé.
Parce que la mission de l'Église est portée par tous, pas seulement par quelques-uns.
Ce soir-là, nous chercherons aussi à voir ensemble comment nous mettons en œuvre notre projet paroissial : « Disciples-missionnaires ». Ce projet ne se limite pas à une belle intention ou à un slogan : il nous engage concrètement à vivre en paroisse comme une communauté de témoins, en sortie, au service des autres.
Ce n'est pas seulement un temps pour faire remonter des remarques, mais un espace pour formuler des propositions, et discerner comment chacun peut devenir un "animateur" de la vie paroissiale plutôt qu'un simple "consommateur".
Oui, chacun de nous peut être force de proposition, porteur de feu, messager d'espérance.
Comme l'a dit le pape François : « Les apôtres commencent un processus de discernement qui consiste à bien évaluer les difficultés et à chercher ensemble des solutions. [...] Ils trouvent une issue en partageant les diverses tâches en vue d'une croissance sereine de tout le corps ecclésial. » (*Audience générale, 25 septembre 2019*)

L'équipe d'animation paroissiale (EAP) avec le conseil pastoral paroissial, nous aidera à formuler ensemble des priorités concrètes pour les mois à venir.
Le conseil économique paroissial (CEP) sera à l'écoute pour identifier les ressources nécessaires à nos projets communs.
Prions dès maintenant pour cette rencontre afin qu'elle soit un moment de communion, d'unité et d'écoute du Seigneur. Nous comptons sur votre présence !

Quand ?
Vendredi 27 juin à 20h00 au carrefour Saint-Régis à Aubenas

P. Wojciech Samuel votre curé avec les membres :
de l'équipe d'animation paroissiale,
du conseil pastoral paroissial
et du conseil pour les affaires économiques.

Une messe d'action de grâce pour toutes les personnes engagées au service de notre paroisse sera célébrée le dimanche 15 juin à 10h30 en l'église Saint-Laurent d'Aubenas. Ce sera la messe unique de ce jour.

HORAIRE MESSES DOMINICALES

Samedi 24 mai *6ème dim de Pâques*	**18h00** ND des Oliviers	Dimanche 25 mai	**9h00** St Didier s/s Aubenas **10h30** St Laurent –Aubenas **10h30** Vesseaux
Jeudi 29 mai Ascension		**9h00** Lentillères **10h30** St Laurent Aubenas - 1ère Communion des enfants **10h45** St Michel de Boulogne	
Samedi 31 mai *7ème dim de Pâques*	**18h00** ND des Oliviers	Dimanche 1er juin	**9h00** Lachapelle s/s Aubenas **10h30** St Laurent –Aubenas – Profession de Foi des collégiens **10h30** St Privat
Samedi 7 juin ***Pentecôte***	**18h00** ND des Oliviers	Dimanche 25 mai	**9h00** St Etienne de Fontbellon **10h30** St Laurent –Aubenas **10h30** St Etienne de Boulogne

MAISON PAROISSIALE, 25 rue René Grimaud 07200 Aubenas
Permanences : Accueil/Secrétariat ☎ 04 75 35 22 45
Matin du lundi au vendredi : 9h30 à 11h30
Après-midi lundi et mercredi : 14h30 à 17h00
Samedi : 10h00 à 11h30
Notaires paroissiaux : jeudi 14h30 à 16h00
Courriel : paroisse.aubenas@ardeche.catholique.fr
Site internet : www.stbenoitaubenas.fr
Facebook : saint.benoit.aubenas

Père Wojciech SAMUEL, curé, 06.36.19.11.32 ; wojciechsamuel@gmail.com
Père Joseph DEMBELE, vicaire, 07.75.85.31.25 ; abbejosephdembele@gmail.com
Père Nicolas CHARRAS, vicaire, 06.70.95.42.19 ; perenicolas07@gmail.com
Père Michel EXTRA, laisser message à l'accueil : 04.75.35.22.45
Jean-Marc MARTIN, diacre, 06.82.05.60.65
François MONTAGNE, diacre, laisser message à l'accueil : 04.75.35.22.45
Pierre RIVIER, diacre, 07.52.07.17.57 ; privier3@gmail.com
Odile LEFEBVRE, A.L.P.P. 06.04.19.72.46 ; od.lefebvre@orange.fr
Chantal HILAIRE, Aumônerie Hôpital et Léon Rouveyrol, 06.33.86.24.00
Francine LEFEBVRE, comptabilité, 06.16.56.37.23
Sylvette GUILHOT, notaire, 06 88 68 04 65
Agnès LACOSTE, notaire, 06 85 10 38 52

LES MESSES EN SEMAINE

Tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis :
8h30 à St Laurent Aubenas
Tous les mercredis :
11h00 à St Régis ;
19h30 à la chapelle Ste Anne, St Etienne de Fontbellon
Tous les 1ers mardis du mois :
18h00 à St Sernin (pour les défunts)

CHAPELET

Tous les 1ers mardis du mois :
17h20 à St Sernin (pour les défunts)
Tous les mercredis :
19h00 à la chapelle Ste Anne, St Etienne de Fontbellon
Tous les vendredis : 15h00 à l'église St Laurent – Aubenas

CONFESSION ET ADORATION

Tous les samedis de 9h15 à 11h15
à l'église St Laurent d'Aubenas

OFFICE DES LAUDES

Tous les mardis à 7h00 à l'oratoire St Jean (maison paroissiale) suivi du petit-déjeuner

PARTAGE D'ÉVANGILE

Mardi 10 juin à l'église de Vesseaux 14h30